

Logements locatifs sociaux

Offre nouvelle - État d'avancement au 15 octobre

Objectifs et enveloppes 2025

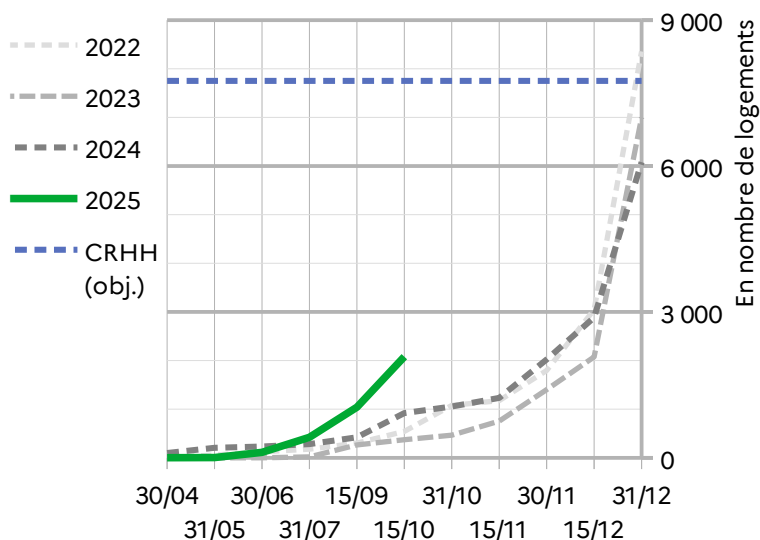
L'objectif 2025 notifié par le ministère porte sur l'agrément initial de **8 366** logements locatifs sociaux dans la région, dont **2 680** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI). L'enveloppe budgétaire pour atteindre cet objectif s'élève à **36,7 M€**, à laquelle s'ajoute une enveloppe de **5,4 M€** pour un objectif de **418** PLAİ adaptés.

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement a validé, le 18 mars 2025, la territorialisation d'un objectif de **7 750** logements dont **299 PLAİ adaptés**. Cet objectif est composé de **2 472** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **3 111** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 167** prêts locatifs sociaux (PLS), et de plusieurs sous-objectifs (Pensions de famille/résidences sociales, étudiants, recyclage foncier/immobilier).

État de l'avancement des agréments

Au 15 octobre, **112** dossiers sont agréés pour **2 080** logements locatifs sociaux, soit 23,8 % de l'objectif (3,4 % en 2023 et 10,2 % en 2024).

La dynamique peut être attribuée en partie aux opérations en recyclage foncier (29% du total). Le bonus recyclage foncier a fait l'objet d'une large communication des services de l'État auprès des bailleurs sociaux. Ils ont été incités à déposer leurs dossiers de demande de subvention le plus rapidement possible pour bénéficier de ces crédits supplémentaires.

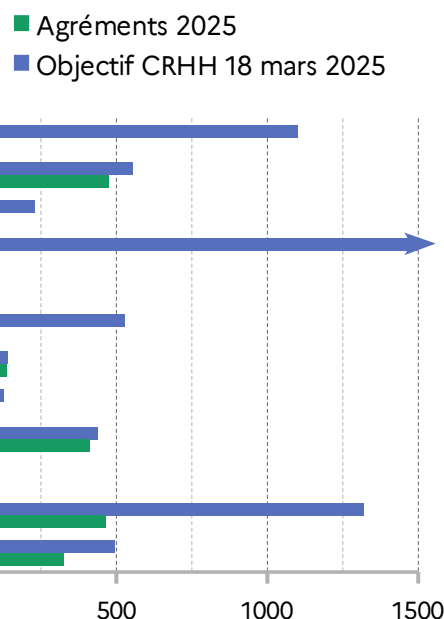


État de l'avancement des agréments par territoire de gestion

Au 15 octobre, 4 gestionnaires ont atteint plus de 85 % de leur objectif.

En revanche, 5 délégataires n'ont toujours pas atteint 5 %.

Gestionnaires des aides à la pierre :	Nombre de LLS PLAI / PLUS / PLS	Obj. CRHH 03/2025	% Obj. 2025
Nice-Côte-d'Azur	50	1 100	4,5%
Sophia-Antipolis	476	554	85,9%
Pays de Grasse	5	229	2,2%
Aix-Marseille-Provence	97	2 644	3,7%
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	84	0,0%
Dracénie Provence Verdon	0	528	0,0%
DDT Alpes-Haute-Provence	136	141	96,5%
DDT Hautes-Alpes	15	126	11,9%
DDTM Alpes-Maritimes	414	440	94,1%
DDTM Bouches-du-Rhône	95	90	105,6%
DDTM Var	464	1 320	35,2%
DDT Vaucluse	328	494	66,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 080	7 750	26,8%



Source : Ministère chargé du logement - SIAP (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 15 octobre 2025

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur / Service Énergie Logement / Unité Production Logements et Foncier

Contact : ulh.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

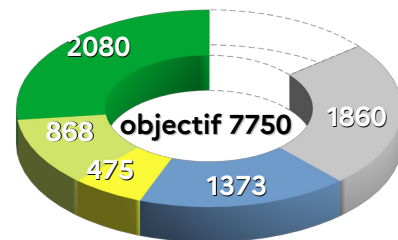
Dates : 30 juin - 15 septembre - 15 octobre - 15 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)

Programmation 2025

Au 15 octobre, 112 dossiers sont agréés pour **2 080** logements locatifs sociaux, 36 dossiers sont dans le circuit de signature pour **868** logements, 30 dossiers sont en instruction pour **475** logements, 74 dossiers sont en cours de complétude pour **1 373** logements.

Par ailleurs, 89 dossiers pour **1 860** logements sont proposés à la programmation (intentions).

L'ensemble représente 86 % de l'objectif régional 2025.



Activité ANRU

Le nombre de logements des dossiers engagés de reconstitution de l'offre ANRU le 15 octobre s'élève à **324** (dont 208 PLAI) pour un objectif 2025 de 1 981.

Activité rénovations énergétiques 2025

Une enveloppe de 9,4 M€ est disponible pour 2025.

Au 15 octobre, 26 dossiers ont été engagés en rénovation énergétique ou changement de vecteur, pour un montant de subvention de **5,19 M€**.

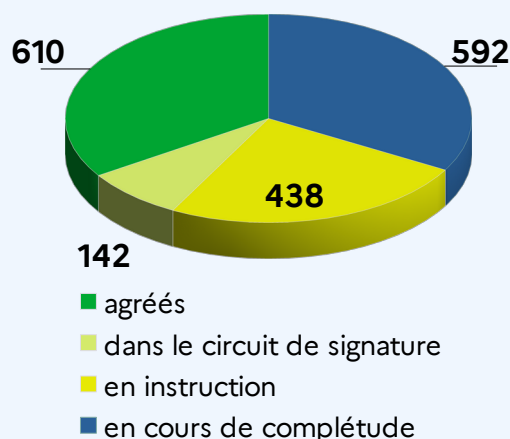
Avancement bonus recyclage foncier

Au 15 octobre, **610** logements ont été agréés dans des dossiers en recyclage foncier :

Acquisition-Amélioration - Transformation de bureaux en logements - Surélévation - Démolition-reconstruction

Gestionnaires des aides à la pierre :	Dossiers en recyclage foncier					LLS Agréés
	PLAI	PLUS	PLS	LLS	%	
Nice-Côte-d'Azur	3	4	8	15	30%	50
Sophia-Antipolis			213	213	45%	476
Pays de Grasse		5		5	100%	5
Aix-Marseille-Provence	20	14	32	66	68%	97
Arles-Crau-Camargue-Mont.				0		0
Dracénie Provence Verdon				0		0
DDT Alpes-Haute-Provence	12	41	1	54	40%	136
DDT Hautes-Alpes	2	3		5	33%	15
DDTM Alpes-Maritimes	2	4	141	147	36%	414
DDTM Bouches-du-Rhône				0	%	95
DDTM Var	24	13	5	42	9%	464
DDT Vaucluse	23	34	6	63	19%	328
Provence-Alpes-Côte d'Azur	86	118	406	610	29%	2 080

L'ensemble de la programmation dans le SIAP s'élève à 1 782 logements, avec l'avancement suivant :



Les enveloppes pour les subventions État

Au 15 octobre, plus de **11 M€** de subvention État ont été octroyés.

En 2025, le montant moyen de subvention pour un PLAI demeure à **10 000 €/lgt**. Ce montant est porté à **13 500 €/lgt** pour les **résidences sociales (RS)** ou **pensions de famille (PF)**.

Le montant de subvention complémentaire pour les **PLAI adaptés** est égal à 15 000 €/lgt (lgts ordinaires) et 20 000 €/lgt (lgts en structure).

Des primes peuvent être accordées pour accompagner certaines thématiques : bonus **recyclage foncier ou immobilier** compris entre 15 000 €/lgt et 30 000 €/lgt, appel à projet "confort d'été", financement des opérations en communes carencées (voir précédente note).

Consommation des enveloppes pour les subventions État	FNAP 479	FNAP 480
	Opérations nouvelles	PLAI adaptés
Nice-Côte-d'Azur	302 000	35 000
Sophia-Antipolis	300 000	100 000
Pays de Grasse	90 000	0
Aix-Marseille-Provence	1 027 000	0
Arles-Crau-Camargue-Mont.	0	0
Dracénie Provence Verdon	0	0
DDT Alpes-Haute-Provence	1 487 355	120 000
DDT Hautes-Alpes	134 000	20 000
DDTM Alpes-Maritimes	3 024 500	0
DDTM Bouches-du-Rhône	160 000	0
DDTM Var	2 016 000	100 000
DDT Vaucluse	2 319 000	80 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 859 855	455 000